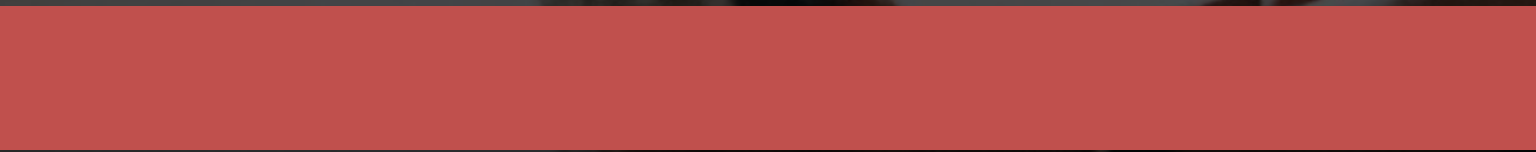




# Formation professeurs d'EPS en CFA



# Objectif : Répondre à vos questions listées dans le formulaire que vous avez renseigné ?

- Comprendre les évolutions des examens
- Enrichir ses pratiques
- Formateur – enseignant ?

Nous ajoutons à vos demandes un point sur :

- Vos contraintes
- Nos contraintes

A photograph of four young men sitting on a black metal railing in front of a green sports field. They are all looking down at their smartphones. The man on the far left is wearing a grey zip-up sweater and black shorts. The man next to him is wearing a red hoodie and black shorts. The man in the middle is wearing a white t-shirt and maroon shorts. The man on the far right is wearing a white t-shirt and white shorts. The background shows a green field with white yard lines. The text 'Évolution des examens' is overlaid in white on a red bar at the bottom of the image.

# Évolution des examens

# BAC PRO - BO n° 39 du 17 octobre 2024

Dernière circulaire portant sur l'évaluation EPS du baccalauréat professionnel (Bac Pro) et du brevet des métiers d'art (BMA) en CCF et sous la forme ponctuelle.

- **Abroge la circulaire du 29 décembre 2020**
- **Renforce** la cohérence entre les **attendus de formation** et les **modalités d'évaluation**.
- Met l'accent sur la nécessité de proposer des **situations d'apprentissage et d'évaluation explicites**, lisibles pour les élèves, et alignées sur les compétences visées.
- **Insiste** sur le rôle des équipes dans la **construction de parcours progressifs**, s à la diversité des publics, tout en garantissant l'**équité de traitement**.
- **Valorise** une approche **plus** structurée du suivi des élèves : **traçabilité des acquis, continuité** entre **enseignement, évaluation et certification**.

**L'épreuve ponctuelle concernant la course de demi-fond a également été modifiée (à l'instar du BAC GT) :**

- **AFLP1** : Gestion de l'allure explicitement évaluée, barèmes facilités pour les deux sexes
- **AFLP2** : Les deux critères « échauffement » et « estimation de sa performance » sont désormais distingués pour l'attribution des points à parts égales (3 pts chacun) et assouplissement des fourchettes de temps pour l'estimation de sa performance.

# CAP - Circulaire du 27-8-2025

Dernière circulaire EPS pour le CAP applicable pour la session 2026

- Simplifie l'évaluation tout en la rendant plus exigeante. Le **CCF reste la règle**, avec une évaluation en **année terminale** sur **2 activités (APSA)** issues de deux champs différents, notées individuellement puis moyennées.
- Insiste sur l'importance du **protocole d'évaluation**, obligatoire et validé par le rectorat, qui doit être aux contraintes des CFA (alternance, absences).
- Demande une gestion des absences stricte (zéro si non justifié, pas de diplôme si absence totale), mais des **évaluations différées** sont possibles en cas de justification.
- Renforce l'idée d'**adapter plutôt que dispenser** : Possibilité d'**adapter les épreuves en cas d'inaptitude temporaire** ou d'évaluer sur une seule activité si nécessaire .

Enfin, elle confirme le rôle du **pilotage académique** pour garantir l'équité des notes.

# Un cadre certificatif renforcé :

## La circulaire 2024

- Réaffirme que le **CCF est un acte certificatif réglementé**, et non une simple évaluation pédagogique.
- En CFA habilité, il constitue la **modalité de droit commun** : le recours au ponctuel reste dérogatoire.
- L'évaluation est strictement encadrée :
  - Réalisée en **année terminale**,
  - Fondée sur des **situations explicitement certificatives**,
  - Adossée au **référentiel national (annexes)**.
- Les exigences structurantes :
  - **Bac PRO 3 APSA issues de 3 champs d'apprentissage différents** pour garantir une offre de formation équilibrée polyvalente,
  - **CAP 2 APSA issues de 2 champs d'apprentissage différents** avec une **notation individuelle**
  - Distinction claire entre **temps d'apprentissage et temps de certification**.

# Votre PROTOCOLE

## un acte pédagogique et appui juridique

Permet la validité des notes, équité entre candidats, sécurité juridique de l'établissement

- Le **protocole d'évaluation** (de début d'année) un outil central qui :
  1. **Formalise** les choix,
  2. **Sécurise** les pratiques,
  3. **Engage la responsabilité** de l'établissement,
  4. Est **contrôlé** par la **commission académique** et validé par la rectrice/le recteur
- Il **doit articuler** :
  1. **Contraintes** de l'alternance (présence discontinue),
  2. **Faisabilité** matérielle,
  3. **Respect strict des attendus nationaux.**
- **Points de vigilance** spécifiques aux CFA :
  1. **Planifier des fenêtres d'évaluation compatibles** avec les **périodes au centre de formation**,
  2. **Prévoir systématiquement des évaluations différées**,
  3. **Garantir une information explicite des apprentis** (lisibilité des règles).

# Gérer les situations à risque (réalité CFA)

## Les absences (fréquentes en alternance)

1. Le cadre est strict :
  - Absence injustifiée sur épreuve : ABS dans cyclade mais **se transformera en 0 ensuite**,
  - Absence totale : **non-délivrance du diplôme**.
  - Obligation d'organiser une **évaluation différée** si justification

## Les inaptitudes à la pratique et adaptations

1. Principe central : **adapter plutôt que dispenser**.
2. Possibilités réglementaires :
  - Certification sur **2 APSA**, voire **1 seule**,
  - Adaptation des épreuves en lien avec santé / PPS / PAI.

## Contraintes structurelles des CFA

1. Problèmes techniques : **contacter les IA-IPR EPS référents examens : mails**
  - Autorisation exceptionnelle de **2 APSA**
  - Voire **1 APSA en situation extrême**.
2. **Si CCF impossible :**
  - Bascule vers l'**examen ponctuel avec accord rectoral**. Sur ce sujet, vous pouvez consulter le site de Nice ici <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/eps/controle-ponctuel/>

## Harmonisation et traçabilité

1. Harmonisation possible des notes en cas de besoin.
2. Pour éviter des recours : traces d'évaluation, justificatifs d'absences ou d'inaptitudes, décisions d'adaptation.

# Formateur ou enseignant ?

Les CFA relèvent du Code du travail (art. L. 6231-1 et suivants) et non du Code de l'éducation, sauf pour les enseignements généraux.

Les formateurs en CFA ne sont pas soumis aux mêmes règles que les enseignants de l'Éducation nationale, sauf s'ils sont détachés ou mis à disposition.

**Formateur** : Statut le plus courant pour les intervenants en CFA, surtout pour les enseignements professionnels.

**Enseignant** : Statut réservé aux personnels de l'Éducation nationale intervenant en CFA pour les enseignements généraux ou technologiques.



Enrichir les pratiques

# Relais vitesse

- Relais vitesse: parcours de formation du CLG au lycée
- Enseigner le relais/vitesse au collège et au lycée
- Conservatoire EPS Aix Marseille
- Programmes et ressources en éducation physique et sportive (EPS) - voie professionnelle
- Lycée Jacques Dolle d'Antibes + Lycée du golfe de Saint-Tropez à Gassin + Lycée Rainier III de Monaco + Lycée La Providence de Nice.



Vos contraintes

# Groupes hétérogènes

**Constat :** Les apprentis ont des niveaux scolaires, des expériences professionnelles et des rythmes d'apprentissage très variés.

**Enjeux :**

- **Éviter le décrochage** des plus fragiles
- **Ne pas freiner les plus avancés**
- **Maintenir une dynamique de groupe**

**Pistes possibles :**

- **Ateliers différenciés (travail en zones)** : Exemple en musculation : Atelier 1 : apprentissage technique (charges légères) Atelier 2 : développement (thèmes d'entraînement, charges es) Atelier 3 : performance (charges plus élevées, autonomie)
- **Variables didactiques** : Modifier la distance, le temps, les règles, le matériel (Exemple en badminton : taille du terrain, type de volant, objectif de points)
- **Tutorat entre pairs** : Un apprenti expérimenté accompagne un débutant (consignes simples, rôle défini)
- **Contrats de progrès individualisés** : Chaque apprenti a un objectif personnel (Exemple : améliorer son temps, sa posture, sa régularité)
- **Groupes flexibles** : Pas de groupes figés, on change selon l'activité ou les objectifs
- **Explorer les sites académiques sur le sujet de l'EPS e** : pour Nice, suivez ce lien <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/eps/ressources-eps-adaptee/vademecum-eleves-a-besoins-educatifs-particuliers/>

# Temps réduit

**Constat : Le temps en centre est limité (alternance), donc chaque séance doit être optimisée.**

## **Enjeux :**

- **Aller à l'essentiel sans appauvrir** les apprentissages
- Assurer la **continuité avec l'entreprise**
- **Prioriser** les **compétences clés**

## **Pistes concrètes :**

- **Rituels d'entrée rapides** : Échauffement autonome affiché / connu en lien avec l'APSA (exemple : circuit de 5 minutes toujours identique avec des phases précises et contenus explicites)
- **Situations globales immédiates** : On entre directement dans l'activité (exemple : match aménagé dès le début) en évitant les longues explications  
**Consignes courtes + démonstration** : Montrer plutôt qu'expliquer longuement
- **Organisation en ateliers identiques/tournants** : Pas d'attente, tous en activité (exemple : 4 ateliers de 6 minutes)
- **Utilisation du temps hors séance** : Fiches ou vidéos pour comprendre les règles/techniques en amont

# Motivation variable (très visible en EPS)

**Constat : Les apprentis peuvent être très motivés... ou au contraire en difficulté d'engagement.**

**Enjeux :**

- **Maintenir l'attention**
- **Donner du sens** aux apprentissages
- **Prévenir l'absentéisme et le décrochage**

**Pistes concrètes :**

- **Donner du sens professionnel** avec un lien avec leur métier :
  - prévention des Troubles Musculo Squelettiques,
  - gestion de l'effort,
  - posture au travail
- **Pédagogie de projet** : mettre les apprentis en situation de responsabilité réelle : organiser, encadrer, produire.
- **Choix laissés aux apprentis** : Activité, niveau d'intensité, rôle (joueur, arbitre, coach)
- **Évaluation valorisante**: Basée sur le progrès et l'engagement, pas uniquement la performance
- **Défis** : Challenges courts, objectifs atteignables (exemple : battre son propre score)
- **Climat sécurisant** : Pas de mise en échec publique, valorisation des efforts
- **Des choix d'APSA ou Formes de Pratique Scolaire** correspondant aux filières de métiers

# Sécurité (priorité absolue en EPS)

**Constat : Public parfois fatigué, peu attentif, avec prise de risque ou méconnaissance des règles.**

**Enjeux :**

- **Prévenir les accidents**
- **Responsabiliser** les apprentis
- Installer un **cadre clair**

**Pistes concrètes :**

- **Rituels de sécurité systématiques** : Vérification tenue, matériel, espace dès l'entrée
- **Consignes courtes et visibles** : Affichage + démonstration (exemples : port de charges, placement du dos) plutôt que la découverte / l'expérimentation
- **Responsabilisation des élèves** : Rôles de pareur, assureur, juge-arbitre, vérificateur matériel
- **Situations sécurisées progressives** : On commence simple avant complexification (exemples : en escalade, travail au sol / traversées puis hauteur)
- **Zones clairement définies** : Éviter croisements et collisions (marquage au sol)

# Contraintes matérielles (souvent fortes en CFA)

**Constat : Matériel limité, installations parfois partagées ou inexistantes.**

**Enjeux :**

- **Garantir l'activité pour tous**
- **Éviter les temps morts**
- **Maintenir la qualité pédagogique malgré les contraintes**

**Pistes concrètes :**

- **Optimisation du matériel:** Travail en ateliers (rotation) plutôt qu'en collectif frontal
- **Activités « faible matériel » :** Circuit training, renforcement poids de corps, jeux réduits
- **Adaptation de l'espace :** Terrains réduits, multi-terrains dans un même espace
- **Détournement du matériel :** Bancs, murs, plots utilisés de manière polyvalente
- **Temps d'engagement maximal:** Éviter les files d'attente (1 élève = 1 action)

# Articulation CFA / entreprise (spécificité majeure)

**Constat : Les apprentis vivent déjà une activité physique en entreprise (fatigue, gestes répétitifs, contraintes corporelles).**

**Enjeux :**

- **Donner du sens à l'EPS**
- **Prévenir les risques professionnels**
- **Transférer les compétences**

**Pistes concrètes :**

- **Lien direct avec le métier :**
  - **BTP** : gainage, port de charge
  - **Restauration** : endurance, posture debout
  - **Coiffure** : prévention des douleurs dorsales
- **Séquences « santé au travail » :**
  - Échauffement type avant prise de poste
  - Étirements ciblés
- **Analyse de situations professionnelles** : « Comment se protéger physiquement dans son activité professionnelle ? »
- **Renforcement utile** : Travail fonctionnel (dos, abdominaux, mobilité)
- **Valorisation du vécu entreprise** : L'élève apporte ses situations à exploiter en cours

A 3D-rendered maze with a red ball in the center. The maze is dark grey and has a complex, circular design. The ball is a small, bright red sphere. The maze is illuminated from the top, creating highlights and shadows on the walls and floor.

Nos contraintes

# Diplômes légaux des enseignants

**Constat :** L'encadrement en EPS est réglementé (qualification, responsabilité, sécurité).

## **Enjeux :**

- Garantir la sécurité juridique et physique
- Assurer un enseignement conforme aux textes
- Clarifier les responsabilités en CFA

## **Pistes concrètes :**

- **Qualification obligatoire :** La licence STAPS (sciences et techniques des activités physiques et sportives) : seuls les formateurs détenteurs de la mention éducation et motricité pourront prétendre à une habilitation à enseigner l'EPS en CFA ou équivalent qui est validé par VAE)
- **Secourisme obligatoire :** Une attestation de formation aux premiers secours (PSC1). Diplôme à vie PSC1 mais attention SST, PSE1 soumis à mise à jour -
- **Attestation d'Aptitude au Test de sauvetage aquatique : TASA ou** ne attestation de qualification en sauvetage aquatique (ou BEESAN, MNS OU BNSSA). TASA à vie – **mais attention** les autres sont soumis à mise à jour. IMPORTANT : Le rectorat propose une session annuelle tous les ans,
- **Communication obligatoire dans les demandes d'homologation CCF**

# Les horaires EPS en CFA

**Constat :** En CFA, l'EPS représente un volume réduit, avec un minimum de 40h annuelles ou 10 % du temps global de formation.

Les durées de formation en CFA sont définies sur la base d'une durée de formation annuelle, au prorata de la durée du contrat d'apprentissage. Le volume horaire global d'EPS dédié par la structure doit permettre d'assurer l'atteinte des objectifs fixés par les programmes.

**Préconisation :** Tendre vers les 10 % du volume total de formation (enseignement général + enseignement professionnel)

## **Enjeux :**

- Garantir un enseignement EPS réel malgré un temps limité
- Assurer l'atteinte des compétences essentielles

## **Pistes concrètes**

- Construire des **cycles courts et ciblés** (6 à 8 séances)
- Prioriser les compétences essentielles (santé, engagement, autonomie)
- Planifier une programmation annuelle réaliste
- Éviter la dispersion (trop d'activités différentes)

# Le projet EPS

**Constat :** L'EPS doit s'inscrire dans un projet structuré, souvent moins formalisé en CFA qu'en lycée.

## Enjeux :

- Donner de la cohérence aux enseignements
- Assurer une progression des apprentissages
- Adapter aux publics CFA

## Piste concrète en 3 rubriques

### Partie 1 : Présentation générale

1. **Les formations concernées par l'EPS :** quelles sont-elles ? Quelles sont leurs caractéristiques ? Lesquelles sont habilitées à évaluer en CCF et lesquelles en examen ponctuel ? Quelles sont les modalités d'alternance au sein de la structure ?
2. **Les apprentis :** combien sont-ils ? Répartitions filles-garçons ? Caractéristiques et motivations ?
3. **Les installations et le matériel :** propres ou non au CFA ? Inventaire et disponibilités

### Partie 2 : objectifs poursuivis

1. **les objectifs généraux poursuivis :** « L'éducation physique et sportive vise à former, par la pratique physique, sportive, artistique, un citoyen épanoui, cultivé, capable de faire des choix éclairés et responsables pour s'engager de façon régulière, autonome et pérenne dans un mode de vie actif et solidaire. »
2. **les objectifs spécifiques à la structure :** l'équipe ou le formateur expose ici entre 2 à 3 objectifs spécifiques à sa structure : Insertion professionnelle, bien-être, prévention....

### Partie 3 : le parcours de formation EPS au sein de la structure

1. **L'organisation de l'EPS :** • Volume horaire alloué par niveau • Planification horaire sur l'année : horaires fixes et/ou capitalisation des heures.
2. **L'offre de formation :** • Programmation des APSA par niveau • Planning et/ou séquençage sur l'année
3. **Le choix des AFLP :** • Choix des AFLP par champ d'apprentissage • Choix des AFLP sur le cursus de formation.
4. **Les référentiels d'examen :**

**Ne pas oublier : faire des BILANS et des AJUSTEMENTS car un projet n'est pas figé même s'il s'inscrit dans la durée.**

#### Tenir compte des :

- Changements des programmes EPS.
- Orientations, ou guidages de votre structure
- Des constats de terrain ou évolutions significatives du fonctionnement EPS,

# L'outils certificatifs

**Constat :** L'évaluation en CFA doit être à la fois e aux profils et conforme au référentiel national.

## Enjeux :

- Être conforme aux référentiels
- Évaluer équitablement
- Donner du sens à la note

## Pistes concrètes :

- **CCF (contrôle en cours de formation) :** Évaluation progressive intégrée aux séances
- **Grilles critériées :** conforme au cadre national
- **Analyser la conformité de vos référentiels :** Avant envoi à la commission d'harmonisation des notes (utiliser la fiche d'autoévaluation académique). Pour Nice vous les trouverez ici : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/eps/auto-evaluation-des-referentiels-aux-examens/>
- **Proposez des épreuves adaptées en cas de besoin :** pour Nice, visitez ceci : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/eps/referentiels-eps-adaptee/>
- **Analyse de situations professionnelles :** « Comment se protéger physiquement dans son activité professionnelle ? »
- **Lisibilité pour l'élève :** Critères connus à l'avance
- **Adaptation au public CFA :** Valoriser l'investissement et les progrès individuels.
- **Aide au choix des APSA :** Explorer les résultats des candidats dans les comptes rendus des commissions d'harmonisation. Pour Nice vous les trouverez ici : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/eps/commission-academique-cahpn/>

# Le relais local pour les installations

**Constat :** Les CFA dépendent souvent d'installations extérieures (mairies, clubs...).

## **Enjeux :**

- Accès aux équipements
- Qualité et sécurité des installations
- Continuité pédagogique

## **Pistes concrètes :**

- **Partenariats locaux :** Mairies, clubs sportifs, structures privées, voire établissements scolaires
- **Planification rigoureuse :** Créneaux anticipés, l'idéal une solution de repli
- **Adaptation pédagogique :** Activités compatibles avec installations disponibles
- **Lisibilité pour l'élève :** Critères connus à l'avance
- **Communication avec les gestionnaires, les directeurs du CFA :** Signalement des problèmes, ajustements